

Le : 23 juillet 2019 à 18:05 (GMT +02:00)

De : "Le Coeur Yves"

À : "langoelan.mairie@wanadoo.fr" <langoelan.mairie@wanadoo.fr>

Objet : Enquête publique

Madame la Commissaire-enquêtrice

Mairie de Langoëlan

44, rue Duchelas

56160 Langoëlan

Je suis un citoyen de Pontivy, adhérent d'Eau et Rivières de Bretagne et de Bretagne Vivante.

Je m'exprime ici en tant que citoyen, contribuable. Etant donné que le projet de poulailler de l'EARL bénéficie de fonds publics, que de surcroît, l'entretien des routes d'accès, la restauration des cours d'eau, le coût "santé" dû à la dégradation de l'air ... engagent des finances publiques, je suis en droit de m'exprimer sur le sujet comme tout citoyen, même s'il s'agit au départ d'un projet privé.

Je vous remercie, Madame la Commissaire, de me permettre cette expression.
> première observation: je suis extrêmement surpris de la faiblesse du dossier d'enquête sur le plan environnemental. L'Autorité Environnementale a d'ailleurs relevé avec pertinence ces insuffisances. Le complément produit par les pétitionnaires en réponse aux observations de l'Autorité Environnementale me paraît décevante. Les comparaisons faites entre un élevage standard et l'élevage projeté ne sont pas pertinentes et manquent de précisions: qu'est-ce qu'un élevage standard? Ce devait être un élevage qui produit son alimentation et qui alimente des circuits locaux. C'est le sens des engagements pris par la région au titre de la Breizh-COP - ci-après un extrait de cet charte -

"C.Engagement pour réussir le pari du « Bien manger ».

Orienter l'achat public et citoyen, notamment par l'éducation alimentaire
Soutenir activement les filières qui s'engagent Savoir innover en permanence
Produire et transformer les aliments dans des conditions compatibles avec le «
Bien Manger » **Distribuer en favorisant les circuits courts et les circuits locaux**
Travailler sur l'image de la filière et des produits alimentaires".

- Quelles sont les sources des chiffres sur les bilans carbone des élevages et des français. Comment est calculée le bilan carbone annuel d'un français.
- La bâche géotextile qui doit recouvrir le compost devra être perméable aux gaz sous peine de gonflement dangereux, le méthane et l'ammoniac vont donc s'échapper dans l'atmosphère. Il ne s'agit pas de savoir si ce sera pire ou meilleur qu'un autre élevage, la gravité de la situation est telle qu'il faut envisager la diminution de ces rejets. Je ne vois pas d'autres issues que la

réduction des élevages à un niveau d'autosuffisance alimentaire au niveau régional. L'exportation de viande devient un problème majeur de développement insupportable.

> Commerce équitable: l'importation de soja du Brésil, va affamer les paysans brésiliens, et l'exportation des poulets vers le Moyen Orient va déstabiliser les producteurs africains de poulets. Ce n'est pas du commerce équitable, ce n'est pas acceptable civiquement.

> Cohérence: En conclusion je pose le problème de la crédibilité de la parole publique, celle des élus du Conseil Régional de Bretagne: quelle cohérence entre les subventions publiques à ce type d'élevage et les engagements de la Breizh-COP?

La Région doit proposer aux porteurs de projet, dont la compétence et la probité ne sont ici nullement en cause, un autre projet en cohérence avec les engagements de Breizh-COP. Cela permettrait de voir concrètement comme se déclinent la Breizh-COP sur le terrain.

Donc **avis défavorable** pour ce projet dans son état actuel.

Yves Le Coeur - 5, rue d'Iéna - 56300 Pontivy